

Directives pour donner efficacement en cas de catastrophes à l'international

Lorsqu'un désastre survient dans le monde, beaucoup de gens veulent se rendre utiles en recueillant des biens pour donner aux opérations humanitaires. Il n'est pas rare de voir des groupes communautaires et civiques recueillir des milliers de produits - généralement des vêtements usagés, des aliments en conserve et des bouteilles d'eau. Toutefois, malgré les bonnes intentions, les dons matériels peuvent avoir des impacts contreproductifs dans les situations d'urgence, en raison de la gestion de la logistique, du transport et des coûts connexes. De plus, ces dons affectent négativement les marchés locaux et les producteurs. Heureusement, donner de l'argent est non seulement le moyen le plus facile de soutenir les efforts d'aide, mais aussi le plus efficace.



Inondations au Pakistan 2010
Crédit photo : Coalition Humanitaire

EN ESPECE, C'EST MIEUX

Voici 5 avantages des dons en argent :

1. Les dons monétaires permettent aux organisations humanitaires d'acheter ce dont les sinistrés ont précisément besoin dans l'urgence, au bon endroit et au bon moment.
2. Chaque catastrophe est unique et chaque réponse humanitaire est planifiée sur mesure pour être adéquate aux besoins de la population tel qu'évalués par des professionnels humanitaires sur le terrain. Les organisations humanitaires qui travaillent dans les zones sinistrées travaillent en étroite collaboration afin de coordonner avec les entités gouvernementales et avec les groupes locaux pour faire des évaluations précises. L'aide est plus utile aux sinistrés quand une évaluation précise des besoins conduit au choix de produits appropriés et bien sélectionnés.



Inondations au Pakistan 2010
Crédit photo : Coalition Humanitaire

3. Les dons en espèces permettent d'acheter les fournitures d'urgence le plus près possible de la région sinistrée, évitant ainsi les délais et les coûts élevés de transport et de logistique que peuvent occasionner les dons en nature. Certains produits, notamment alimentaires, peuvent presque toujours être achetés sur place - même après les situations d'urgence et en cas de famine. Beaucoup de personnes pensent, à tort, que le gouvernement du Canada ou des organismes humanitaires ne paye pas de frais ni de taxes pour transporter les dons. C'était peut-être le cas il y a quelques décennies, mais la réalité est toute autre à l'heure actuelle. Les individus ou les organisations qui acceptent des dons d'articles sont responsables des coûts de transport et services connexes comme les frais de douanes, tous à des tarifs commerciaux.
4. Les dons monétaires n'ont pas pour seul avantage l'approvisionnement en produits locaux. Ils favorisent aussi le développement des économies locales, permettent l'achat de produits familiers aux victimes, arrivent rapidement, et permettent l'achat de produits qui conviennent à la culture, à l'environnement et aux besoins nutritionnels de la population sinistrée.
5. Les dons d'articles ménagers non sollicités obstruent les chaînes d'approvisionnement, encombrent l'espace qui sert à distribuer les secours et font perdre du temps aux secouristes. La gestion des articles non sollicités fait augmenter les coûts des opérations de secours, cause des délais dans la planification de la logistique et de la distribution et perturbe le travail des secouristes sur le terrain.

EST-CE QU'IL Y A UN BESOIN REEL?

Certaines personnes éprouvent le besoin de donner matériellement en plus des dons en argent. Bien que rare, l'opportunité de le faire se présente parfois, à travers les appels aux dons par les organisations humanitaires. Dans ce cas, l'organisation donne des directives spécifiques sur les dons admissibles, sur les dates de collecte et sur le transport.

Tout appel aux dons en nature doit répondre aux critères ci-dessus au risque de surcharger les efforts de secours :

- une organisation humanitaire crédible a identifié un besoin nécessaire pour les produits demandés ;
- une organisation est en mesure de recevoir, gérer et distribuer les articles ;
- les coûts de transportation, d'expédition, d'entreposage et de distribution sont couverts ;
- la gestion des tarifs douaniers, les frais et autres exigences transfrontalières sont assurés ;
- les exigences relatives à l'assurance de la qualité du gouvernement d'accueil sont remplies et divulguées.



Sécheresse en Afrique de l'Est 2011
Crédit photo : Coalition Humanitaire

Sécheresse en Afrique de l'Est 2011
Crédit photo : Coalition Humanitaire



ET SI VOUS VOULEZ ÊTRE BÉNÉVOLE?

Les bénévoles sans expérience préalable de secours ne sont généralement pas sélectionnés pour des missions outre-mer. Les meilleurs candidats sont ceux qui ont la maîtrise de la langue de la région, l'expérience de terrain, et l'expertise dans des domaines techniques tels que la médecine, les communications, la logistique, l'eau/l'assainissement et l'ingénierie. Le plus souvent, les professionnels qui répondent à ces exigences sont déjà disponibles dans le pays et habitent non loin de zones sinistrées. La plupart des organismes exigent que les candidats aient au moins cinq années d'expérience dans le secourisme, ainsi que plusieurs années d'expérience de travail à l'étranger. Il n'est pas inhabituel pour une agence de recrutement d'offrir des contrats de bénévolat pour un minimum de trois mois.

Malgré les bonnes intentions, les organisations prennent rarement des bénévoles pour conduire des camions, monter des tentes et nourrir des enfants. Les organisations qui recrutent offrent aux bénévoles une prise en charge complète y compris la nourriture, le logement, la santé et la sécurité. Les ressources sont limitées durant une catastrophe, et la présence d'une personne sans compétences techniques et expérience est un fardeau pour les efforts de secours.

Ceux qui n'ont pas la formation nécessaire peuvent participer de façon plus constructive en faisant du bénévolat au Canada, à travers des activités de collecte de fonds et de sensibilisation pour les organisations qui travaillent sur le terrain. Aucun don n'est trop petit et chaque dollar contribue à sauver des vies et à réduire les souffrances humaines, de la manière la plus économique, appropriée et efficace possible.

Liens utiles

- "Faire un don de bienfaisance: renseignements à l'intention des donateurs" de l'Agence du revenu du Canada
- Charityvillage.ca
- "Que peuvent faire les Canadiens" du département des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada
- Banque de projets de l'Agence Canadienne de développement international